



Paru dans le RL :

Le 2 mai le Calvaire rénové et le plateau surélevé de la RD913 ont été inaugurés en présence de Jean François vice-président du Conseil Général.



■ L'ANIMATION ET LA VIE ASSOCIATIVE :

La mise à disposition gracieuse de la salle pour les activités associatives de notre village tiendra lieu de subventions. Des subventions supplémentaires sur projet spécifique pourront être étudiées et accordées.

Révision du règlement de location de la salle en cours.

L'équipe municipale rencontre les responsables des associations le 26 mai prochain.

Elle étudie aussi la poursuite d'un comité qui viendra en aide logistique aux associations, qui organisera avec leur collaboration la fête patronale, dans le respect de l'autonomie de chacun.

Bourse aux plantes et vide grenier outillage : Cette manifestation aura lieu le 24 mai. Pour le vide grenier outillage, la participation est gratuite mais il convient de vous inscrire en mairie avant le 22 mai.

■ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Après un point de la situation avec nos interlocuteurs respectifs dans le dossier Chèvre Haie, nous avons provoqué une rencontre avec les différents partenaires le 5 mai.

Nous pourrions organiser comme prévu dans nos engagements une réunion publique fin juin afin de vous présenter les avancées du projet Chèvre Haie.

■ ÉLECTIONS

Les élections européennes auront lieu le 25 mai de 8h à 18h.

23 candidats sont inscrits.

Les bulletins blancs sont à présent décomptés (*papier blanc vierge ou enveloppe vide*)

*Pour le vote par procuration il est possible de remplir le formulaire cerfa n° 14952*01 disponible en ligne à l'adresse suivante :*

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/RI12675.xhtml> à présenter, en personne, à la gendarmerie, muni de pièce d'identité et de justificatif de domicile.



En attente de candidats...

■ ÉCOLE & COLLEGE

Rentrée scolaire au primaire, s'inscrire : Pour les enfants qui entrent au CP après une scolarité à la maternelle de Pouilly-Fleury, pour les nouveaux arrivants sur les communes de Fleury ou Pouilly, il faut, au préalable, inscrire l'enfant auprès du SIVOM (situé 21, chemin de Metz à Fleury), muni du livret de famille de l'enfant et d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz...). Un certificat d'inscription sera alors délivré qu'il faudra présenter au directeur de l'école élémentaire. Même procédé pour l'inscription en école maternelle.

Inscription à l'école élémentaire : lundi 19 mai, de 8 h 30 à 9 h 30 et de 13 h 30 à 15 h, muni du certificat d'inscription délivré par le SIVOM ; du livret de famille ; d'une photocopie de la page des vaccins du carnet de santé ; d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les nouveaux arrivants) ; pour les parents séparés ou divorcés, de la décision du tribunal précisant la garde de l'enfant.

Collège de Magny (dès septembre 2014) : Contact a été pris avec Mme DEMMER Principale du collège : *pas d'information concernant les bus à ce jour.* Elle rappellera le Maire dès qu'elle aura des nouvelles.

■ ETAT CIVIL depuis le 1^{er} janvier 2014.

Décès :

Le 22 janvier : Jean ANTOINE domicilié 21 rue des Thermes.

Le 28 janvier : Robert KIRSCH domicilié 25 rue des Thermes.

Le 1^{er} mars : Catherine GEORGES domiciliée 13 rue des Thermes.

Le 10 mars : Irène DRUOST domiciliée 9 rue des Thermes.

Le 31 mars : Edmond HEHN domicilié 34 rue du Pré Marcohé

Naissance

Nous sommes heureux de vous faire part de la naissance de Nathan fils de Kévin, ouvrier communal.

Mariage :

Virginie KOHLER et Olivier BOSSI.

■ COLLECTE DES DÉCHETS les jours fériés

Jusqu'au 31 décembre 2014, toutes les collectes sont maintenues :

- Collecte sélective : Mercredi matin.
- Collecte ordures ménagères : Jeudi matin

...Pour être informé sur les évènements dans votre commune communiquez votre adresse de messagerie à mairie.pouilly070.orange.fr